



Dépôt d'une pétition
au Ministre des
Ressources naturelles
dans le cadre de
l'Opération para-
pluie, 11 mai 1965.
Collection : Société
d'histoire du Lac-
Saint-Jean



Chronique historique par Gaston Martel

L'Opération para-pluie

En 1962, une série d'articles prouvant la fabrication de pluie artificielle par les compagnies forestières pour lutter contre les incendies de forêt provoque un débat. En 1965, après une enquête de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) demandant des mesures strictes pour contrôler la fabrication de pluie artificielle, un groupe de femmes réunies dans le « mouvement du beau-temps » lance L'Opération para-pluie. Elles demandent l'interdiction de l'utilisation des machines à pluie pour l'ensemencement des nuages, car cette pratique cause un tort immense à la santé physique et psychique de la famille. Elles déposent une pétition de plus de 60 000 signatures au ministre des Richesses naturelles, René Lévesque, appuyées par des corps médicaux et une foule de groupes et organismes de la région. Lors d'une rencontre avec le ministre, elles font valoir que la saison estivale est la plus importante pour la récupération physique et l'amélioration de la santé des enfants et que l'ensemencement des nuages les démoralise. Le ministre demandera donc aux entreprises concernées de cesser les opérations d'ensemencement des nuages jusqu'à la fin de l'été. Après cette déclaration, il semble que le beau temps soit revenu. Les journaux mentionnent encore les machines à pluie au cours des étés suivants, mais le tout se calmera finalement.

